



**HAL**  
open science

## Licence LEA (langues étrangères appliquées) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02037401

**HAL Id: hceres-02037401**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037401v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Langues étrangères appliquées

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence mention *Langues étrangères appliquées* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 s'inscrit dans le champ de formation « Langues vivantes ». Formation pluridisciplinaire et à visée professionnalisante, elle associe l'apprentissage de deux langues étrangères au même niveau et des enseignements de matières d'application : droit, gestion, économie, marketing. L'objectif est d'apporter aux étudiants des compétences linguistiques et managériales permettant une insertion professionnelle dans le secteur des échanges internationaux ou une poursuite d'études en master *LEA*. Pour cela, la formation s'appuie sur les équipes pédagogiques de la Faculté des langues et de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'établissement.

La mention s'organise en 6 semestres valant chacun 30 ECTS. Chaque semestre comporte deux Unités d'enseignement fondamental (UEF) en anglais et langue B, qui intègrent des enseignements de connaissance de la langue, de langue des affaires, de géographie économique et d'économie et société contemporaines. Ces deux UEF définissent la spécialité. S'y ajoute une Unité d'enseignement complémentaire (UEC) commune à toutes les licences *LEA* et portant sur les compétences transversales. Enfin, une Unité d'enseignement d'ouverture (UOC) permet d'acquérir des compétences complémentaires en droit, gestion, communication ou commerce international, ou encore de débiter une LV3. Les UEC et UOC sont mutualisées au niveau de la Faculté des Langues ou de l'établissement.

L'offre en langues de la licence *LEA* est très variée et attractive au niveau régional et national, comme l'indiquent les effectifs : plus de 1000 étudiants étaient inscrits en Licence 1 en 2013-2014, dont 20 % originaires d'une région autre que la région Rhône-Alpes. L'anglais, obligatoire, peut être combiné avec l'une des 9 langues proposées : l'allemand, l'arabe, le chinois, le coréen, l'espagnol, l'italien, le japonais, le polonais ou le russe. Dans certaines combinaisons de langues (anglais-arabe, anglais-polonais, anglais-russe), un cursus en 4 ans est possible.

Les étudiants peuvent également choisir une 3e langue vivante au niveau grand débutant en UE d'ouverture, dont plusieurs langues « modimes » (moins dites, moins enseignées) : arabe, chinois, coréen, grec moderne, hébreu, hindi, japonais, polonais, portugais, roumain, russe, sanskrit, turc et vietnamien.

À l'issue de la première année, le parcours sélectif *Commerce international* prépare à l'entrée en master sélectif *Commerce international*. Par ailleurs, deux doubles cursus menant à une double diplomation ont été créés en partenariat avec l'IAE de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : licence *LEA*/licence *AES* (Administration des entreprises et Sociétés) et licence *LEA*/licence *MEA* (Management et Economie Appliquée).

Les diplômés de licence *LEA* peuvent poursuivre dans l'une des 5 spécialités du master *LEA* de l'Université Lyon 2 ou dans tout autre master *LEA* au niveau national.

## Avis du comité d'experts

La licence *LEA* de Lyon 3 est une formation professionnalisante de qualité, en pleine adéquation avec des objectifs clairement identifiés et qui s'inscrit bien dans son environnement universitaire et socio-économique. Elle vise les métiers à dimension internationale pour lesquels les compétences de médiation linguistique et culturelle sont essentielles : métiers de l'import/export, marketing, secteur juridique, ressources humaines, relations publiques, médias, communication. L'ouverture récente du coréen montre que la formation s'adapte aux besoins des nombreuses entreprises à dimension internationale présentes dans la région Rhône-Alpes.

L'offre de 9 combinaisons linguistiques et de langues moins enseignées en France en fait une formation très attractive, comme l'indique l'augmentation constante de ses effectifs au cours des dernières années. La complémentarité des langues et des matières d'application est clairement présentée dans la structure de la formation, notamment au travers des modules *Langues et affaires* et *Économie et société contemporaine*, qui abordent du semestre 3 au semestre 6 les concepts de l'économie et des échanges commerciaux en langue étrangère, ainsi que les contextes socio-économiques des pays dont les langues sont étudiées. Cette complémentarité se traduit également par l'existence d'une double diplomation avec deux formations de l'IAE.

Formation à visée professionnelle, la licence *LEA* prépare de manière cohérente aux différentes mentions du master *LEA* de l'université Lyon 3, vers lesquels environ 50 % d'étudiants s'orientent à l'issue de la licence 3. Cependant, une entrée dans la vie professionnelle après la Licence 3 est possible. Le parcours sélectif *Commerce international*, qui intègre un stage obligatoire en entreprise et des modules professionnalisants, permet notamment une insertion professionnelle immédiate.

Les mesures d'accompagnement des étudiants de licence 1 mises en place suite à la précédente évaluation semblent apporter des résultats positifs et doivent donc être maintenues, car le taux d'abandon en fin de Licence 1 reste élevé ; il avoisinait 40 % en 2012-2013.

Les autres axes d'amélioration future seront la mise en place par la formation de ses propres outils d'auto-évaluation, tel que le conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements, et la clarification des objectifs et du fonctionnement des comités de pilotage/comités de suivi de diplôme.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	
Place de la professionnalisation	La formation a une dimension professionnalisante clairement affichée. Les types de métiers visés et les compétences développées sont décrits de manière cohérente. Des dispositifs de professionnalisation sont mis en place : au deuxième semestre de Licence 3, les étudiants bénéficient d'un module d'orientation professionnelle de 7,5HETD. Des journées sur l'insertion professionnelle sont organisées chaque année. La proportion et le rôle des intervenants professionnels ne sont cependant pas explicités dans le dossier.
Place des projets et stages	Seul le parcours sélectif de licence 3 <i>commerce international</i> inclut un stage obligatoire en entreprise d'au moins 8 semaines au second semestre. Pour les autres parcours, les stages volontaires sont fortement conseillés et peuvent donner lieu à une bonification. La Faculté des Langues a son propre bureau des stages qui centralise les offres reçues et assiste les étudiants dans leurs recherches.
Place de l'international	L'ouverture à l'international de la licence <i>LEA</i> est très marquée. L'Université Jean Moulin Lyon 3 et la Faculté des Langues ont mis en place des dispositifs solides de soutien au séjour à l'étranger. Dans ce cadre, la Faculté des langues est dotée de son propre bureau des relations internationales. En 2013-2014, 32 % des inscrits en licence 3 <i>LEA</i> étaient en mobilité sortante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La majorité des étudiants proviennent des séries générales du baccalauréat. Suite à la précédente évaluation, qui avait pointé le taux d'abandon élevé en licence 1, des mesures ont été prises pour faciliter l'intégration des étudiants de 1ère année : réunions de rentrée, dispositif d'enseignant référent, contrat pédagogique, tutorat par des étudiants plus avancés, effectifs limités à 30 en TD, accent mis sur le contrôle continu. Un stage intensif de 50h est mis en place avant la rentrée pour les étudiants choisissant d'étudier le japonais ou le chinois. Les étudiants n'ayant pas validé intégralement la licence 1 ou la licence 2 sont suivis au moyen d'une fiche de liaison pédagogique.

	Les étudiants décrochant en fin de S1 ou S3 bénéficient de l'aide du SCUIO-IP pour les aider dans leur projet d'orientation. Toutefois, les changements d'orientation après le semestre 1 peuvent être compliqués par la structure même de la formation, dans le cas d'un changement de LV2 par exemple.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est assurée intégralement en présentiel. Cependant, de nombreux enseignants ont recours à la plate-forme pédagogique Moodle pour mettre des ressources et des documents de cours à la disposition des étudiants. Une formation aux outils bureautiques et à la recherche sur internet est incluse dans l'UEC et les étudiants sont incités à passer le C2i. La Maison des Langues offre des parcours en autonomie semi-guidée. L'accès en formation continue et la VAE sont possibles.
Evaluation des étudiants	Le contrôle des connaissances repose sur un équilibre entre contrôle continu et examen terminal. Conformément à la politique de l'établissement, l'accent est mis sur le contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne donne pas suffisamment d'éléments sur ce point, mais l'annexe descriptive au diplôme détaille clairement les compétences à acquérir.
Suivi des diplômés	Un dispositif de suivi des diplômés de licence spécifique à la formation LEA sera mis en place lors du prochain contrat. Une enquête réalisée en 2012 et en 2013 par l'OFIP, avec un taux de réponses significatif, a montré que la majorité des étudiants poursuivent leurs études en master dans la même université, ce qui montre la cohérence entre le niveau licence et le niveau master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée par l'établissement et non au sein de la formation. Le dossier n'indique pas clairement quelles actions ont été prises pour tenir compte des remarques des étudiants. La formation n'a pas encore organisé son Conseil de perfectionnement. Des comités de pilotage et de suivi de diplômés fonctionneront dès 2014-2015.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Formation attractive et solide, articulant de manière cohérente une offre en langues riche et des enseignements de matières d'application variés.
- Bonne intégration à l'environnement socio-économique et adaptation de l'offre aux besoins des acteurs économiques de la région Rhône-Alpes.
- Mise en place de dispositifs d'aide à la réussite.

### Points faibles :

- Taux d'abandon élevé en fin de licence 1 malgré les mesures déjà prises.
- Pas de dispositif d'auto-évaluation.

**Conclusions :**

La licence *LEA* de Lyon 3 est une formation solide, dont la dimension professionnalisante est clairement affichée et qui s'inscrit bien dans son environnement universitaire et socio-économique. L'organisation des enseignements est en cohérence avec des objectifs bien identifiés.

Le fonctionnement des comités de pilotage et les dispositifs de suivi des diplômés demandent à être développés.

# Observations de l'établissement



<b>IDENTIFICATION DE LA FORMATION :</b> <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	<b>Faculté des Langues</b> <b>Licence LEA</b>
<b>COMMENTAIRES :</b>  <b>1. Taux d'abandon en 1<sup>ère</sup> année</b>  Afin de lutter contre le taux d'échec encore trop élevé en licence, la Faculté des Langues a mis en place une large gamme de mesures. Nous avons accentué l'effort d'orientation en amont de l'inscription en collaboration avec le SCUIO-IP (participation aux divers salons d'orientation, interventions dans les établissements du secondaire...). D'autre part, au moment de l'inscription de chaque nouveau bachelier, des membres de l'équipe enseignante proposent un conseil personnalisé afin d'éviter les erreurs d'orientation et de présenter les finalités de la formation, avec, entre autres, la signature d'un « contrat pédagogique » entre les étudiants et le corps enseignant. Une fois inscrits en première année, ces étudiants bénéficient de toutes les mesures du plan réussite en licence (réduction des effectifs en groupe de TD, tutorat, possibilité de solliciter les conseils d'enseignants référents, etc.).  Le taux d'échec constaté doit être relativisé. En effet, le plan Réactiv', mis en place par le SCUIO-IP, permet à certains étudiants décrocheurs de se réorienter efficacement. Enfin, la Faculté des Langues déplore que, malgré les efforts signalés ci-dessus, le parcours antérieur de certains étudiants ne les prépare pas idéalement aux exigences de la formation, ce qui peut expliquer leur découragement. Les mesures déjà mises en place vont donc être maintenues et renforcées. En outre, dans la prochaine procédure d'habilitation (qui doit entrer en vigueur en 2016), un portail commun permettra, en fin de semestre 1, une réorientation plus souple.  <b>2. Comité de pilotage</b>  À l'issue des réunions semestrielles des jurys de délibération, l'assesseur responsable de la formation organise une discussion visant à faire le bilan du semestre écoulé, tant sur le plan des contenus pédagogiques que sur celui de l'organisation du cursus. Les enseignants de langue et de matières d'application peuvent à cette occasion coordonner leurs enseignements afin de renforcer la cohésion de la formation. D'autre part, des réunions rassemblant des représentants des diverses langues enseignées et des matières d'application ont lieu régulièrement afin d'organiser une progression comparable dans les diverses combinaisons de langue.  Le comité de pilotage est composé de l'assesseur de la formation et des représentants de l'équipe pédagogique de chacune des langues enseignées ainsi que des matières d'application. Il recueille les propositions émanant de l'équipe enseignante et s'efforce de mettre en œuvre les recommandations suggérées conformément aux orientations définies par le conseil de perfectionnement	

## **2. Conseil de perfectionnement**

Ce conseil est composé de l'assesseur responsable de la formation, des membres du comité de pilotage, des représentant/es des étudiant/es (en cours de formation, et diplômé/es), des personnels administratifs, auxquels s'ajoutent les représentants du monde socio-économique qui siègent au sein du conseil d'administration de la Faculté mandatés par le MEDEF, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, les conseillers du commerce extérieur de la France et des représentants des PME. Ce conseil permet de prendre en compte les attentes de l'environnement socio-économique régional en matière de formation. À titre d'exemple, leur connaissance du tissu économique et industriel de la région permet d'identifier les besoins linguistiques incomplètement satisfaits. L'ouverture du parcours anglais-coréen résulte par exemple de la prise en compte de la réalité économique de la région.

## **3. Prise en compte des remarques des étudiants**

La synthèse des évaluations des formations par les étudiants sera communiquée au comité de pilotage et au conseil de perfectionnement afin qu'elle soit prise en compte par l'équipe pédagogique.